

## TRANSPORT FERROVIAIRE

« AMELIORER LE PARCOURS DU DERNIER KILOMETRE »

### REGLEMENT D'APPEL A PROJETS

- 1<sup>ère</sup> EDITION 2015 -

**OUVERTURE DE L'APPEL A PROJETS** : 01 avril 2015

Les documents de candidature (déclaration d'intention et dossier de candidature) doivent être envoyés avant les dates limites mentionnées au §. 7, en version électronique et/ou papier à l'adresse suivante :

Selon votre université :

**Fondation Poitiers Université**

15 rue de l'Hôtel Dieu  
86034 Poitiers Cedex  
[fondation@univ-poitiers.fr](mailto:fondation@univ-poitiers.fr)

ou

**Fondation Bordeaux Université**

166, cours de l'Argonne  
33000 Bordeaux  
[fondation@univ-bordeaux.fr](mailto:fondation@univ-bordeaux.fr)

**ET**

**Fondation LISEA Carbone**

Rue Caroline Aigle - CS 60484  
86012 POITIERS CEDEX  
[fondation-lisea-carbone@lisea.fr](mailto:fondation-lisea-carbone@lisea.fr)

#### **CONTACTS**

**Fondation Poitiers Université :**

Béatrice JOUAN - [beatrice.jouan@univ-poitiers.fr](mailto:beatrice.jouan@univ-poitiers.fr) - Tél. : 05.49.45.30.99

**Fondation Bordeaux Université :**

Rodolphe GOUIN - [fondation@univ-bordeaux.fr](mailto:fondation@univ-bordeaux.fr)

Pour tout renseignement relatif aux critères d'éligibilité :

**Fondation LISEA Carbone :**

Jean-François DELAIDE - [jean-francois.delaide@lisea.fr](mailto:jean-francois.delaide@lisea.fr) - Tél : 05.49.11.86.56

## 1. Contexte

Le mode ferroviaire constitue un des principaux leviers d'atténuation des émissions de CO<sub>2</sub> dans le domaine des transports. Cependant, bien que le train permette de parcourir rapidement de longues distances, le « dernier kilomètre » est souvent un obstacle pour les personnes qui ne savent pas avec certitude comment se rendre de la gare jusqu'à leur destination finale.

Pour relever ce défi du « dernier kilomètre », les villes intelligentes de demain (smart cities) utiliseront de plus en plus les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et développeront de nouveaux Systèmes de Transports Intelligents (STI).

Pour l'utilisateur, il ne s'agira plus seulement d'acheter un billet de train mais de maîtriser la totalité de la chaîne de son déplacement en intégrant les transports publics, le covoiturage, le vélo, la marche à pied, etc.

## 2. Objet

La Fondation LISEA Carbone a souhaité établir un partenariat avec la Fondation Bordeaux Université et la Fondation Poitiers Université afin de soutenir l'émergence d'initiatives répondant à l'enjeu du dernier kilomètre.

Le présent appel à projets vise à encourager la créativité et l'innovation dans le but d'accélérer la mise en œuvre de solutions qui permettent aux usagers du train de fluidifier et de mieux maîtriser la chaîne de leurs déplacements sur le « dernier kilomètre » pour lequel aujourd'hui il n'y a pas de solution idéale. De façon induite, l'objectif est de favoriser l'usage des transports ferroviaires et ainsi favoriser l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre.

## 3. Nature des projets

L'objectif est le développement de solutions (technologies, produits ou services) qui, à elles seules ou au sein de systèmes plus larges, permettent de faciliter et fluidifier les trajets GARE - DESTINATION FINALE : domiciles, bassins d'emplois, zones d'activité, zones commerciales, universités, hôpitaux, etc. Les trajets du « premier kilomètre » (POINT DE DEPART - GARE) sont, par extension, également concernés. Le défi est de favoriser les déplacements les moins émetteurs de gaz à effet de serre, qu'ils soient individuels ou collectifs.

Les projets devront en priorité permettre de répondre aux problématiques des territoires concernés par le tracé de la LGV SEA Tours - Bordeaux. Le périmètre de l'appel à projets intègre les gares TGV et TER ainsi que les terminus et points d'arrêt des réseaux de transports en commun (tram, bus, etc.) dans le prolongement de ces gares.

Les projets présentés devront comporter une dimension d'innovation entendue comme « toute nouvelle pratique, stratégie ou organisation mise au point pour améliorer une situation ou répondre à un besoin non ou mal satisfait ». Le développement de solutions nouvelles ou l'amélioration de solutions existante est donc le but recherché.

Les projets devront de préférence s'inscrire dans une démarche de développement durable globale en intégrant des notions telles que l'amélioration de la qualité de vie, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la sécurité routière, la réduction des nuisances sonores, la préservation de l'environnement, etc.

De façon non exhaustive, les projets pourront porter sur les domaines suivants :

- La signalétique et les supports d'information, y compris l'information digitale,
- Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), notamment les applications Internet et mobiles,
- Les Systèmes de Transports Intelligents (STI),
- Les véhicules écoresponsables et les technologies afférentes - *à l'exception des motorisations thermiques*,
- Les services centrés sur les modes de transports collectifs ou individuels actuellement non accessibles,
- Les Systèmes d'Information Géographique,
- L'aménagement de l'espace (fléchage de pistes cyclables, cheminements piéton, etc.).

#### **4. Participants autorisés à concourir**

Les projets pourront être portés par :

- un enseignant ou un groupe d'enseignants (ou d'enseignant(s) chercheur(s)) chargé(s) d'encadrer au moins un étudiant et de préférence un groupe d'étudiants impliqué dans la réalisation du projet. Les enseignants (chercheurs) devront être rattachés à un laboratoire ou à une composante de l'université de Poitiers ou de l'un des établissements fondateurs de la Fondation Bordeaux Université. Les étudiants devront être inscrits dans un de ces établissements.

Les projets pourront également être portés directement par un étudiant ou un groupe d'étudiants. Dans ce cas, l'étudiant ou le groupe d'étudiants devra être soutenu par un laboratoire ou une composante de l'université. Il devra être encadré par au moins un enseignant (chercheur),

- un laboratoire de l'université de Poitiers ou de l'un des établissements fondateurs de la Fondation Bordeaux Université,
- une jeune entreprise innovante (start'up), de préférence en lien avec l'université de Poitiers ou l'un des établissements fondateurs de la Fondation Bordeaux Université,

Les projets pourront être portés conjointement entre plusieurs structures. Les porteurs de projets pourront faire appel à des partenariats ou des coopérations avec des collectivités territoriales ou des acteurs du monde économique et/ou associatif.

L'implication de compétences complémentaires (management, design, sociologie, droit, commercial, finance, etc.) est recommandée.

#### **5. Conditions d'éligibilité des projets**

Les projets présentés devront être innovants au sens de la définition précisée au § 3. et devront présenter un potentiel de mise en œuvre.

Le soutien de la Fondation devra permettre de financer les différentes étapes de développement d'une technologie, d'un produit ou d'un service.

*Dans le cas de projets ayant dépassé le stade de développement (projets entrés en phase de valorisation), les porteurs de projets sont invités à entrer en contact avec la Fondation LISEA Carbone pour étudier au cas par cas, les modalités d'une éventuelle aide qui pourrait être apportée au projet.*

## 6. Dépenses éligibles

Les besoins de financement du projet pourront porter sur les axes suivants :

- le développement technique,
- l'analyse du potentiel socio-économique,
- l'étude de marché,
- l'analyse juridique (propriété intellectuelle, réglementaire, normalisation, etc.),
- l'étude de faisabilité commerciale et financière.

Les dépenses éligibles sont :

- les consommables, matériels pour études, tests, maquetages,
- la construction de prototypes,
- l'achat de prestations de services (y compris de prestations intellectuelles),
- l'étude de marché, étude juridique (brevetabilité, liberté d'exploitation, réglementation, etc.),
- les dépenses de fonctionnement (frais de déplacement, etc.).

Les dépenses de personnels ne sont pas éligibles.

Pour les projets portés par les enseignants (chercheurs) et les étudiants, le montant attendu de la demande est de l'ordre de 10 000 euros. En tout état de cause, le montant de l'aide est plafonné à 20 k€ par projet. Pour les laboratoires et les entreprises, ce montant pourra être réévalué en fonction de la nature et du niveau de maturité du projet.

Dans le cas de projets portés par un ou plusieurs étudiant(s), l'aide sera versée au laboratoire ou à la composante de l'université soutenant le projet. Il pourra, sous conditions, être versé à une association d'étudiants.

## 7. Livrables attendus

Les participants à l'appel à projets devront produire deux livrables conformes aux exigences suivantes :

- ✚ Une **déclaration d'intention de candidature** à remettre au plus tard le 15 mai 2015. Ce premier livrable intégrera une présentation synthétique du projet en précisant les pistes de réflexion engagées, les axes de travail envisagés et les besoins liés à la mise en œuvre du projet. Le format et le contenu du livrable est joint en annexe 1.
- ✚ Un **dossier de candidature** à remettre au plus tard le 15 juillet 2015. Ce livrable devra présenter de façon détaillée le projet. Il intégrera notamment :
  - une présentation du développement ou de la solution proposée (technologie, produit ou service),
  - l'application proposée et la cible,
  - l'identification des besoins liés à la mise en œuvre opérationnelle du projet,
  - le détail des actions envisagées dans le cadre du projet et leur(s) objectif(s),
  - la présentation d'un plan de travail et d'un planning de réalisation,
  - le budget prévisionnel.

Les éléments présentés dans ce livrable final devront permettre d'évaluer :

- le caractère original, innovant et pertinent du développement ou de la solution proposée,
- la réponse, totale ou en partie, à l'enjeu du dernier kilomètre au sein du périmètre concerné par l'appel à projets,
- les motivations et la capacité de gestion de l'équipe engagée,
- la pertinence et la faisabilité du projet,
- le potentiel de valorisation et la faisabilité de mise en œuvre in fine du développement ou de la solution proposée,
- la prise en compte du développement durable,
- l'impact environnemental, notamment concernant l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre.

La forme du dossier est libre. Un plan type est joint en annexe 2. Les initiatives visant à illustrer le projet sont souhaitées. Il pourra par exemple être joint une maquette fonctionnelle ou graphique, des esquisses du projet ou tout autre élément jugé pertinent.

## **8. Sélection des projets**

Un jury sera composé de membres du comité de pilotage constitué dans le cadre du présent appel à projets ainsi que de personnalités qualifiées invitées. Ce jury examinera les dossiers et proposera une liste de lauréats.

## **9. Calendrier**

L'appel à projets respectera le calendrier suivant :

- Lancement de l'appel à projets le **1er avril 2015**,
- Remise des intentions de candidature avant le **15 mai 2015**,
- Dépôt des dossiers de candidature avant le **15 juillet 2015**,
- Annonce des projets soutenus **mi-septembre 2015**
- Remise officielle à l'occasion du salon ITS **début octobre 2015**.

Les projets soutenus pourront démarrer au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2015 et devront s'achever au plus tard le 30 juin 2017.

**ANNEXE 1 - DECLARATION D'INTENTION DE CANDIDATURE**

**APPEL A PROJETS**

**« TRANSPORT FERROVIAIRE - AMELIORER LE PARCOURS DU DERNIER KILOMETRE »**

**Intitulé du projet :**

.....  
.....  
.....

**Présentation du porteur de projet :**

- Enseignant (chercheur)
- Etudiant(s)
- Laboratoire
- Autre composante d'université (préciser) :
- Jeune entreprise innovante (start'up)

**Nom de la structure ou de l'établissement :**

Statut :

Coordonnées :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

**Référent projet :**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

**Date :**

**Signature :**

**Equipe projet :**

**Dans le cas où une équipe projet serait déjà constituée, transmettre la liste des participants (nom, prénom et fonction) :**

.....  
.....  
.....  
.....

**Référence projet** (cadre réservé à la Fondation) :







## ANNEXE 2 - CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

### APPEL A PROJETS

« TRANSPORT FERROVIAIRE - AMELIORER LE PARCOURS DU DERNIER KILOMETRE »

Les dossiers de candidature complets devront comporter à minima :

**1. Une lettre de candidature signée**

**2. Une présentation du candidat**

- Nom de la structure, coordonnées, missions principales et statuts
- Responsable du projet
- Equipe projet

**3. Une présentation détaillée du projet :**

Une description du projet

- ✓ Une présentation générale du développement ou de la solution proposée.
- ✓ Une présentation précise de l'application et de la cible.
- ✓ Le contexte général dans lequel s'inscrit le projet et les enjeux / objectifs des territoires auxquels le projet se rattache, le cas échéant.

La façon dont le développement ou la solution proposée permet de répondre à l'enjeu du « dernier kilomètre »

Le caractère innovant du projet et les spécificités apportées par le produit / service proposé

La faisabilité de la mise en œuvre du développement ou de la solution proposée et les moyens de valorisation existants

L'impact environnemental du projet (en particulier l'aspect gaz à effet de serre)

La prise en compte globale du développement durable

Une présentation des éventuels partenaires (nom, structure, coordonnées), le rôle de chaque partenaire

Les éventuels prestataires sollicités

**4. Un programme de travail et un calendrier prévisionnel de réalisation du projet :**

- ✓ Date de mise en œuvre, durée du projet et livrables attendus pour chaque phase.

**5. Un plan de financement**

- ✓ Le détail des postes de dépenses pour mener à bien les différentes actions, en précisant la part relative à l'investissement (matériel et fournitures, prestations extérieures) et au fonctionnement (frais de déplacement, ...).
- ✓ Le montant sollicité auprès de la Fondation et les cofinancements éventuels.
- ✓ Un échéancier d'appel de l'aide financière.

*Exemple de tableau de plan de financement :*

Nature des dépenses	Montant
<b>EQUIPEMENTS ET CONSOMMABLES</b>	
Précisez le type de dépense	
<b>Sous-total DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Précisez le type de dépense	
<b>Sous-total FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>PRESTATIONS DE SERVICE &amp; SOUS TRAITANCE</b>	
Préciser les tâches sous-traitées et le type d'entité impliquée	
<b>Sous-total PRESTATIONS DE SERVICE &amp; SOUS TRAITANCE</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	

**6. Pour une opération s'inscrivant dans un projet déjà démarré, préciser l'état d'avancement général du projet**

**7. Un engagement (attestation sur l'honneur) du porteur de projet**

*Des documents complémentaires ou des clarifications portant sur des documents produits pourront être demandés aux porteurs de projets.*